

Reconquête de l'A4 : vers une avenue métropolitaine.

Le territoire de l'Est parisien possède une armature urbaine structurée autour d'axes autoroutiers qui sont tant des axes de développement que des coupures urbaines et paysagères.

Si les autoroutes franciliennes ont essentiellement été pensées comme des voies de communication rapide pour desservir la capitale, le développement urbain actuel, la densification, l'évolution des mobilités et les réflexions sur la ville mixte et compacte poussent à envisager une mutation de ces infrastructures vers plus d'urbanité. La question du dépassement des contradictions entre logiques fonctionnelles de déplacement et logiques urbaines de mixité, de proximité et de qualité de vie se pose aujourd'hui avec acuité.

Le projet d'étude défini ci-après propose d'imaginer une reconquête urbaine progressive permettant une meilleure intégration de l'infrastructure autoroutière dans le tissu urbain et paysager.

L'évolution de l'A4 doit être imaginée de façon à faire de cet axe un vecteur de développement urbain et le support d'un système de transports en commun novateur.

ENJEUX

Ce travail de requalification doit permettre au territoire de l'Est parisien de prendre part au développement régional, en apportant des réponses aux grands enjeux de l'aménagement métropolitain.

Il s'agit de définir la manière dont l'autoroute et ses rives peuvent évoluer à court, moyen et long terme, dans l'objectif de répondre aux besoins en déplacements qui soient plus durables ; et à une optimisation restant à définir de l'occupation des rives de l'autoroute et au-delà.

Cette évolution de l'infrastructure actuelle s'appuie sur :

- La recherche d'une agglomération plus compacte et un objectif de raccourcissement des distances de déplacements ;
- la priorité accordée aux transports en commun sur tous les réseaux ;
- l'évolution technologique vers des véhicules moins nuisants.

Si les conditions légales et réglementaires n'organisent pas aujourd'hui la requalification des axes autoroutiers, le concept « d'autoroute apaisée » voit le jour et des projets visant à transformer ces axes pour en faire des vecteurs de développement se mettent en place, accompagnés par les services de l'Etat (ex : l'A4 à Reims ; la A480 à Grenoble).

Dans ce contexte, les territoires de l'Est francilien souhaitent saisir l'occasion pour faire de l'autoroute A4 un site expérimental qui s'inscrive dans la dynamique du *Cluster de la Ville Durable*, dont le cœur est fixé à Champs sur Marne (cité Descartes).

L'autoroute A4 de Marne-la-Vallée à la porte de Bercy, est une porte d'entrée dans la métropole parisienne. Son insertion dans la zone dense et son « entrée » dans la capitale lui confèrent déjà un statut particulier en Ile-de-France. Aussi il est pertinent de penser que ce site puisse être défini comme le champ d'une expérimentation urbaine, généralisable par la suite.

Il est proposé que l'A4 à partir de Marne-la-Vallée soit transformée en *avenue métropolitaine*, soit un type de voirie qui reste à inventer, expérimentant dans une première phase les principes d'« autoroute autrement » en Ile-de-France.

OBJECTIFS

L'objectif de cette étude est de fédérer les différents acteurs de l'aménagement de l'Est parisien pour faire la démonstration que les hypothèses formulées sur la requalification d'une voirie autoroutière peuvent trouver une application locale et participer au développement d'un territoire en réconciliant urbanité et mobilité :

Urbanité

- une reconquête des paysages urbains en rive de l'infrastructure ;
- un projet urbain global permettant de relier les territoires aujourd'hui fragmentés par l'infrastructure ;
- une réappropriation d'espaces délaissés par la création d'espaces publics ;
- une valorisation du foncier par une programmation urbaine novatrice en rive de l'infrastructure.
- un nouveau traitement paysager pour certaines séquences.

Mobilité

- une réflexion systémique sur le maillage du territoire et la fluidité des déplacements ;
- une meilleure mise en relation de pôles régionaux de développement et l'émergence de nouvelles polarités ;
- l'implantation d'un mode de transports en commun novateur sur A4, complétant la desserte de l'Est parisien en lien avec les projets à l'étude (Arc Express, rocade ferrée du Grand Paris, Orbival, Altival, Est TVM...)
- une anticipation sur l'évolution des mobilités individuelles.

CONTENU

L'étude est fondée sur une **double approche** :

- une approche globale de la transformation de l'axe, intégrant l'implantation d'un éventuel transport en commun tout en conservant les fonctionnalités de l'autoroute;
- une approche centrée sur la transformation des territoires rendue possible par l'apaisement de l'autoroute.

L'étude devra également échelonner les enjeux et les propositions à court, moyen et long terme.

- **Phase 1 - Etat des lieux : Appréhension générale du territoire, de ses forces et de ses faiblesses**

Diagnostic général et partagé pour mettre en évidence les enjeux de développement de l'ensemble du territoire traversé par l'A4 et les conditions de la réussite du projet : géographie, environnement, paysage, patrimoine, population, déplacements (modélisations), occupation du sol, foncier, réglementation ICTAVRU...

- **Phase 2 – Propositions en matière d'évolution de la voirie rapide urbaine et du développement urbain.**

Propositions d'ensemble en matière de :

- mobilité et de déplacement, évolution de l'A4 comme voie rapide urbaine d'une nouvelle génération dans une approche systémique (en approfondissement des pistes de réflexions lancées par l'étude de pré faisabilité pour l'implantation d'un TCSP sur l'A4 pilotée par EPAMARNE) ;
- insertion urbaine de l'A4 et développements urbains nouveaux.

L'étude devra également faire le lien avec le projet et le cluster de la ville durable et avec les évolutions de l'Est parisien envisagés dans les réflexions de Paris Métropole et du Grand Paris

- **Phase 3 - Plan guide/ plan directeur d'aménagement**

Plan de référence pour définir des grandes orientations d'aménagement du territoire (aspects urbains et mobilité) comprenant des actions à long terme et mesures d'actions à court et moyen termes permettant sa mise en œuvre et l'évaluation de leur coût ainsi que des pistes de réflexions sur les financements à trouver pour réaliser le projet global.

En complément de cette étude...

Identification des secteurs emblématiques ou représentatifs du point de vue des densités, des usages, du paysage et de la perception de l'environnement. Sur ces secteurs, une déclinaison du schéma global d'aménagement sera proposée et permettra une définition plus fine du projet urbain. Ces secteurs ne feront pas l'objet d'une étude de type opérationnelle mais devront être des supports de démonstration